3ème ANNÉE PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 15 MAI 1913 No. 9

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an (Etranger)......$1.50

ANNONCES:
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de Saskat... an

REDAC...
405, 13èm... UE

ADMINIST... N:
1303, 4ème Av... Ouest
Prince-Albert,
Téléphone 683

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE, LTÉE J. P. DAOUST, *Administrateur*

Préparons l'avenir

Notre belle province de la Saskatchewan qui n'était rien, il y a dix ans encore, se place déjà aux premiers rangs des provinces de la Confédération pour l'abondance et la richesse de ses produits. Avec ses deux voisines plus anciennes, à l'est et à l'ouest, elle ambitionne, non sans succès, de pouvoir sustenter de son riche froment les nations les plus populeuses du monde.

Mais de même que le grain de blé, qui aujourd'hui sommeille en terre et sera demain l'épi de la moisson dorée, n'a pas été jeté là sans dessein bien qu'il paraisse l'être au hasard, par la main du semeur, ainsi faut-il penser qu'en laissant à la courte politique des hommes le soin mystérieux de peupler si rapidement nos vastes domaines d'éléments nationaux les plus divers et les moins assimilables, la Divine Providence s'était cependant réservé des desseins profonds dont l'histoire notera plus tard l'accomplissement total.

C'est dire que la génération présente a un devoir très net à remplir au regard de l'avenir pour rester fidèle à la mission qui lui est destinée.

Et quel est ce devoir pour nous qui sommes de race catholique et française?

Il suffit de poser ainsi le problème dans sa vraie lumière pour que s'en dégage aussitôt l'unique et incontestable solution: le devoir social et individuel de la génération franco-canadienne actuelle est maintenant de ne négliger aucun moyen légitime et efficace, de ne reculer devant aucun sacrifice d'intérêt personnel, de temps ou d'argent, pour assurer la survivance de ce qui constitue notre âme nationale, c'est-à-dire notre foi et notre langue, au moyen d'une organisation catholique qui se ramifiera dans tous les centres français de la province.

La réponse des centres français

La meilleure preuve que les circonstances les plus adverses n'entraveront pas la marche ascendante de l'idéal catholique et français dans ce pays où l'ambiance du matérialisme et de l'indifférence religieuse semblerait devoir étouffer toute noble aspiration, nous la trouvons dans l'enthousiasme significatif avec lequel la population franco-canadienne sait répondre à l'idée d'organisation catholique.

Nous avons eu la joie de le constater plus d'une fois: si le sol de l'Ouest est fertile en moissons, on peut dire aussi que la population neuve et toute débordante d'activité qui l'habite n'est pas moins prompte à saisir une idée généreuse et à s'y dévouer de tout cœur.

C'est ainsi, notamment, que les centres français répondent noblement à l'appel en faveur de l'organisation de l'Association Franco-Canadienne qui va rallier toutes nos forces en un corps imposant pour le prochain Congrès franco-canadien de la Saskatchewan à Régina. Pas un centre français de la province voudra se tenir à l'écart. Partout l'idée d'organisation germe et se développe et l'on n'attend guère actuellement que l'occasion la plus favorable pour lui donner corps définitivement.

Que l'on nous permette de citer ici ce que nous écrivait récemment le secrétaire de l'Association: " A propos de la formation des groupes dans les paroisses, je suis heureux de vous dire que je reçois de MM. les curés des lettres encourageantes. — L'un me dit: je compte sur 40 membres actifs, 5 bienfaiteurs, etc. Un autre: je compte sur 25 ou 30, etc. En additionnant, je trouve déjà 400 membres pour une douzaine de paroisses. C'est très bien. "

Le temps presse. Que tous ceux qui peuvent disposer de quelque influence s'emploient à faire surgir dans leur localité un groupe de l'Association et lorsque viendra l'heure de la revue des troupes, nous aurons tout au moins un millier de valeureux soldats qui seront à l'honneur après avoir été à la peine.

Sur les traces d'Ozanam

Le centenaire du grand chrétien que fut Frédéric Ozanam, fondateur des Conférences de S. Vincent de Paul, a donné lieu en divers endroits à de touchantes manifestations.

Pour mieux caractériser l'œuvre du grand apôtre de la charité et les leçons qu'elle nous donne, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs ce passage d'une lettre adressée à Mgr Sevin, archevêque de Lyon, par le cardinal Secrétaire d'Etat, au nom du Saint Père:

" Le grand chrétien dont vous allez exalter le mérite était profondément convaincu, en face du péril social qu'il voyait grandissant toujours, que le salut de la société doit venir de la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du retour aux enseignements et aux pratiques de l'Evangile. Il sut mettre avec vaillance, au service de la vérité et de la charité chrétienne, les richesses d'âme dont il était redevable à la nature et à la grâce. Toujours soumis à l'Eglise, il a conçu et réalisé un modèle d'œuvre catholique et sociale qui, dans le soulagement des misères humaines, recherche avant tout, à l'aide de la prière et des sacrements, la perfection surnaturelle de ceux qui s'y dévouent comme de ceux à qui elle s'adresse.

" C'est sur ce fondement, étranger à toute compromission, que les Conférences de charité, sous le patronage de S. Vincent de Paul, dont Frédéric Ozanam fut le principal initiateur et organisateur, de grain de senevé, sont devenues rapidement un grand arbre étendant ses branches chargées de fruits sur tant de régions de l'Eglise catholique. Exemple puissant pour tous ceux qui s'efforcent de mettre une vie agissante au service de Dieu et du prochain.

" Le Saint Père fait des vœux afin qu'il se lève de plus en plus au milieu de vous, une génération de jeunes gens et d'hommes résolus à marcher sur les traces d'Ozanam et de ses compagnons. Il demande à Dieu que ces valeureuses phalanges soient pleines d'enthousiasme dans leurs convictions, disciplinées pourtant dans leurs méthodes, informées des dangers de leur époque, préservées des conceptions chimériques, entièrement disposées, dans la pleine possession des traditions de l'apostolat chrétien, à faire rayonner autour d'elles une action sainte et salutaire pour l'éveil de la foi et les victoires de la charité. "

Les idées du sauvage

Chers lecteurs,

Dans ma dernière lettre, je vous avais posé quelques questions en vous promettant de vous faire connaître, plus tard, quelle était notre manière de voir, à nous sauvages, par rapport à différents points en question. Mais je vous ai prévenus, dès lors, que nos idées ne sont que des idées de sauvages.

Par conséquent, ne vous attendez pas à de profondes considérations politiques ou philosophiques. Mais, comme un sage peut, parfois, tirer profit même des divagations d'un fou, je vais vous exposer nos idées, espérant que vous en trouverez peut-être quelqu'une dont vous pourrez tirer profit.

Et pour commencer par ce qui faisait l'objet de ma première question, à savoir: la prétendue supériorité de la race anglaise, je vous avoue que ça été toute une révélation pour moi lorsque j'ai vu cette énormité exposée sérieusement dans les journaux. Car, nous autres, sauvages, qui connaissons les Anglais depuis bientôt deux cents ans, nous avons une telle idée de leur intelligence et de leur moralité que, quand nous entendons parler d'une absurdité ou d'une abomination quelconque, nous sommes scandalisés si cela vient d'un français ou même d'un sauvage; mais si c'est un anglais qui a commis la chose, les vieux se contentent de hausser les épaules en disant aux plus jeunes: Qu'y a-t-il d'étonnant à cela? Que voulez-vous attendre autre chose d'un Anglais! C'est évidemment là une de nos idées de sauvages, c'est-à-dire inexacte parce que trop généralisée. Car, pour pour ma part, j'avoue avoir rencontré quelques Anglais très intelligents et aussi honnêtes que n'importe qui. Mais, quand même, de là à la proclamation de la supériorité intellectuelle et morale de leur race, il y a une certaine distance.

Pour ce qui est de l'oubli des articles de la Constitution relatifs à l'usage de la langue française, faut-il accuser les Anglais? Je ne crois pas. Ici, je crois que les coupables sont les franco-canadiens, et eux seuls. Il est parfaitement inutile et injuste d'en accuser la perfidie et le manque de *fair play* des Anglais. Quand on ne défend pas ses droits, on ne doit pas s'étonner de les voir méconnus, et surtout, on ne doit pas s'indigner de ce que l'adversaire ne prenne pas à cœur de les respecter, lorsqu'on les abandonne à sa merci. A la rigueur, on pourrait attendre cela de la part de la race française, race chevaleresque et idéaliste (ex: Jaurès et les droits des Allemands, des Marocains, etc...), mais attendre pareille chose de la race pratique et égoïste par excellence, c'est vraiment se faire un peu trop illusion.

Au milieu du siècle dernier, Cartier, Lafontaine, et vos autres grands hommes politiques ont mené une rude bataille pour obtenir la reconnaissance des droits de la langue française. La victoire a couronné leurs persévérants efforts. Mais leurs successeurs n'ont point continué le combat. Ils se sont lâchement endormis sur les lauriers conquis par leurs prédécesseurs sans se mettre en peine de tirer parti de leur victoire. C'est bien dans la tradition de la race française, cela. C'est peut-être généreux, mais cela mène à de cruels mécomptes.

Donc, les franco-canadiens, contents de voir les droits de leur langue bien dûment reconnus, et inscrits en belle écriture dans l'Acte Constitutionnel, se sont contentés de cela, et n'ont pas même pensé à tirer parti des avantages qui leur étaient accordés par ces articles qui, en fait, sont restés lettre-morte.

La première conséquence qui découle logiquement de ces articles de la Constitution, conséquence capitale, et sans laquelle les dits articles n'ont plus aucune signification, c'est que, au moins tous les employés du gouvernement fédéral doivent parler les deux langues. Mais quel est le franco-canadien qui a jamais songé à demander pareille chose! Il en est résulté que pour l'admission aux emplois du gouvernement, la connaissance du francais n'a jamais été plus requise que celle du dialecte du centre de l'Afrique. Toutes les administrations ont été remplies d'Anglais ne parlant que

(A suivre en 5me page)

De par le Monde

Organisation catholique

Il vient de se fonder à Sherbrooke un Comité diocésain d'Œuvres sociales catholiques, à l'instar de l'organisation de ce genre déjà établie à Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi et Ottawa. Le comité se compose de prêtres et de laïques distingués sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Larocque, évêque du diocèse. Il est à espérer que des comités analogues surgiront graduellement dans tous les diocèses, non seulement dans la province de Québec mais aussi dans les autres provinces. En Saskatchewan notamment, l'Association Franco-Canadienne qui prépare la voie à une Fédération catholique déjà existante au Manitoba remplira un rôle semblable. L'organisation des forces catholiques du Canada sous la direction des évêques de chaque diocèse s'élabore sûrement et sera prochainement un fait accompli.

C'est là une belle et consolante manifestation de la vie catholique dans notre pays dont les résultats au point de vue de l'apostolat et l'action surnaturelle auront une portée des plus considérables.

S. S. Pie X reçoit en audience le Délégué papal au Congrès de Malte

Le Pape, pour la première fois depuis sa récente maladie, a donné une audience, le 5 mai.

Le premier cardinal reçu fut le cardinal Dominic Ferrata, délégué papal au Congrès de Malte, qui vient d'arriver à Rome.

Le Souverain Pontife a écouté avec beaucoup d'intérêt le récit des fêtes eucharistiques de La Valette. Le lendemain le Saint Père recevait S. E. le cardinal Falconio.

La Jeunesse catholique française

"Le Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse francaise à Caen, nous dit *l'Action Sociale*, s'est terminé par une indescriptible manifestation: de foi à la Sainte Table; d'enthousiasme à la réunion; de patriotisme, au monument des Mobiles. Cinq mille jeunes gens y prenaient part."

Le coût du G. T. P.

Le chemin de fer du Transcontinental a déjà coûté $130,000,000 et le travail de construction n'est pas encore complètement terminé. Il ne le sera guère avant 1915.

Visite du roi d'Espagne à Paris

Alphonse XIII, roi d'Espagne, a été reçu à Paris avec grande démonstration. La presse commente favorablement le projet d'une alliance franco-espagnole.

La loi navale est votée par les Communes

Après quelques scènes parlementaires fort mouvementées la loi navale a été adoptée en seconde lecture à une majorité de 33. Le vote fut de 96 à 63. La troisième lecture aura lieu prochainement et de là le bill passera au Sénat où il n'est pas improbable qu'il soit bloqué, comme le donne à entendre assez clairement le récent discours de Sir Wilfrid Laurier à Toronto.

Le budget du Canada accuse un surplus de $55,000,000

Le ministre des Finances, l'hon. M. White, a annoncé à la Chambre la bonne nouvelle que le budget de l'année présentait un surplus de $55,000,000, ce qui permettrait d'affecter $23,000,000 à l'amortissement de la dette nationale.

Réduction des droits de douanes

Dans son exposé du budget M. White a aussi annoncé une réduction des droits de douanes sur divers articles: Le droit sur le ciment sera de 10c. par quintal au lieu de $12\frac{1}{2}$c.; sur le sucre $40\frac{3}{4}$c. au lieu de $55\frac{1}{2}$: Les machines à composer, linotypes, monotypes, sur lesquelles il y avait un droit de 20 pour cent, ne seront plus soumises à aucune douane à la grande joie des imprimeurs.

Le mouvement de l'immigration

A la gare centrale de Toronto il est arrivé 25,000 immigrants depuis le 1er janvier, et 75 sur 100 sont d'origine britannique. Avec un appoint d'immigration si considérable le percentage de la population anglaise ne grandit pas dans la même proportion. C'est que la natalité y est moins élevée.

L'élection de St Boniface

L'élection partielle de St Boniface nécessitée par l'élévation de M. Jos. Bernier au poste de secrétaire provincial a été fixée au 28 mai et la nomination le 21 mai.

Québec érigera un autre monument au Sacré-Coeur

Après la paroisse de St Sauveur, de St Roch et de Lévis, la paroisse St Jean-Baptiste a décidé d'ériger un monument au Sacré-Cœur. La ville de Québec est un foyer intense de dévotion au Sacré-Cœur grâce à l'œuvre si admirable du R. P. Lelièvre, O.M.I. qui amène chaque semaine à St Sauveur des milliers d'hommes pour l'heure d'adoration.

Évangile

La Fête de la Sainte Trinité

En ce temps là, Jésus dit à ses disciples: Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

S. MATHIEU, XXVIII.

Petit Calendrier

JEUDI, 15 Mai—S. Jean-Baptiste de la Salle, conf.
VENDREDI, 16 Mai—S. Ubald, év. et conf.
SAMEDI, 17 Mai—S. Pascal Paylon, conf.
DIMANCHE, 18 Mai—Sainte Trinité.
LUNDI, 19 Mai—S. Pierre Célestin, pape
MARDI, 20 Mai—St. Bernardin de Sienne, conf.
MERCREDI, 21 Mai—S. Isidore le Laboureur.

Aux catholiques militants

Les qualités morales de l'homme d'action

II

Voulant faire l'œuvre d'En-Haut, nous oublions que nous ne sommes que les auxiliaires du Père, que nous ne possédons rien en propre, que nous n'avons que ce qu'il nous a donné, et qu'il sera vite gaspillé, le pauvre petit trésor de nos quelques vertus, si nous ne nous efforçons pas de l'augmenter. Retournons chaque jour, par une voie ou par l'autre, par la réception de l'Eucharistie ou par l'assistance à la Messe, à la source inépuisable, afin d'avoir sans cesse quelque bien à transmettre à ceux que nous rencontrerons.

***

L'homme d'action, marchant dans cette voie, parviendra à l'unité de la vie.

Il y a, en chacun de nous, plusieurs hommes, dont les conduites successives se contredisent parfois étrangement. Nous parlons souvent sans avoir vécu ce que nous disons. Notre voix même éloquente, n'atteint alors personne. Elle n'est qu'une rhétorique harmonieuse et brillante, elle n'est pas un son d'âme. Nos dédoublements créent notre faiblesse et expliquent nos impuissances.

Au contraire, celui qui se cultive toujours ne s'appauvrit jamais, tandis qu'il scrute sa conscience et rectifie ses intentions, il allume dans son cœur un feu toujours plus brillant. S'améliorant soi-même, c'est du temps qu'il gagne, car il perfectionne l'instrument par lequel doit s'accomplir l'oeuvre divine; il facilite cette oeuvre, il avance l'heure du succès.

La valeur de nos initiatives dépend moins de leur quantité que de leur qualité. La fièvre d'entreprendre est une maladie pernicieuse, la hâte d'aboutir, une faiblesse néfaste. Brasser les œuvres comme les affaires ne mène à rien. Le silence du recueillement est la meilleure préface de l'activité. Celui qui se laisse accaparer par la besogne extérieure, au point de ne pouvoir plus jamais se reprendre, se condamne à l'échec et sera, quelque jour victime de sa témérité. Il aura bâti sur le sable. Il aura groupé des individus, il n'aura pas créé des convictions, éclairé des âmes, conquis des concours.

***

Plus on marche dans la vie, plus les années d'action s'accumulent, plus ces vérités élémentaires s'éclairent d'évidence, à la lumière de l'expérience.

On reconnait enfin qu'il est vrai que le Christ nous attend, à chaque détour du chemin que nous suivons. Par de nouveaux appels, Il ne cesse de nous convier à nous dépasser nous-mêmes. C'est la récompense qu'Il octroie, dans sa bonté, à nos modestes efforts. Aucune, ici-bas, n'est plus douce.

L'action, ainsi comprise, a sa répercussion féconde dans l'âme du militant. Elle le suscite lui-même, l'entraînant à gravir des sommets fort abruts, au moment même où il se donne aux autres. Jusqu'en ses insuccès, il découvre ses insuffisances. Jusqu'en ses victoires, il s'avoue ses lacunes. C'est une perpétuelle leçon d'humilité.

La vie du jeune catholique qui veut être apôtre n'est belle qu'ainsi vécue. Il s'en va, sous l'empire d'une foi vive, sous la pression bienfaisante de l'amour de ses frères, vers l'épanouissement de son être dans la charité divine. Quoique engagé d'hier dans la bataille, il est sûr d'échapper à la griserie de l'action et de ne pas manger, comme un fou, son blé en herbe. Son cœur est préservé de vieillir; il gardera toujours quelque chose des candeurs de la jeunesse éternelle de Dieu. Sous les glaces de l'âge, il se découvrira les mêmes ardeurs, et son influence, se modifiant en sa manière de s'exercer, ne fera que s'accroître, étant devenue plus profonde.

Qu'une telle race d'hommes s'implante en notre pays, qu'elle se recrute dans tous les milieux, et la grande tâche de la résurrection catholique sera bien près d'être faite.

Chanoine EUG. BEAUPIN

—*Chronique Sociale de France*

St. Denis, Sask.

Monsieur le Rédacteur: —

Veuillez, s'il vous plait me donner l'hospitalité dans un tout petit coin de votre journal afin de répondre au conseil d'un Monsieur qui a écrit sans le pseudonyme de Noël, dans le numéro du 24 dernier.

Je ne sais si Monsieur Noël a voulu faire une plaisanterie, ou s'il est sérieux, dans tous les cas il acceptera mon article de la même manière que j'ai accepté le sien.

Maintenant revenons au sujet: il est bien vrai que l'automne dernier deux confrères partaient pour au delà de la frontière. Je ne suis pas jaloux de leur bonheur, au contraire, j'en ai le cœur tout joyeux pour eux. Ils ont été guidé par la bonne étoile, car ils nous sont revenus ce printemps avec chacun une jolie brunette.

En même temps deux autres confrères partaient pour la province de Québec. Je ne connaissais pas le but de leur voyage. — On dit qu'ils y allaient pour se chercher femme aussi. Pauvres confrères!—pour eux, je suis chagrin qu'ils aient fait un aussi long voyage pour rien.

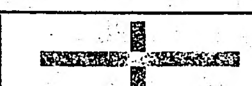
Tiens, j'en connais la cause: — Papa, Maman, Baptiste, Jacaline, lui auraient dit: "Mais, ma petite fille, tu y pense pas t'en aller dans l'Ouest, si loin de ton père, ta mère, . Les sauvages, c'est tous des sauvages qu'il y a par là!. . Que tu tombes malade loin de ta mère?" . . Oui, bien toutes ces fameuses reflexions ont fait changer l'idée de la p'tite, voilà leur voyage infructueux.

Maintenant, Monsieur Noël se permet de donner une espèce de conseil aux vieux garçons de St-Denis, en leur disant qu'il serait peut-être plus avantageux pour eux d'aller de l'autre côté des lignes, que dans la province de Québec. Il n'y a rien de bien surprenant là dedans, car on peut en juger par le nombre d'Américains qui viennent dans l'Ouest. Peut être court-on une meilleur chance de l'autre côté des lignes.

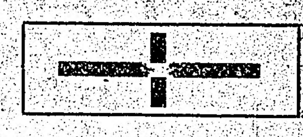
Mais avant d'essayer ma chance là je vais l'essayer dans dans notre vieille province de Québec. (A peine d'en sortir une de la Longue Pointe.)

Bien à toi mon cher Noël.

JOUR DE L'AN



LA PAGE DU DIMANCHE



A la gloire de Marie

Un jour, nous disait un vicaire de paroisse, je remarquais une brebis étrangère mêlée au troupeau de mon catéchisme. Cette petite figure pâle et chétive qui s'était glissée au bout du dernier banc, ne m'était pas totalement inconnue: sa mémoire me rappela bientôt que l'intrus était fils du nouveau contre-maître de l'usine, homme d'opinions violentes et exaltées, orateur du club, mangeur de prêtres, etc...

Du reste, le petit semblait dépaysé dans le saint lieu. Il regardait de tous côtés et avait une attitude gênée à l'extrémité de son banc. Je ne parus pas prendre garde à sa présence, mais après avoir fini d'interroger mes enfants, j'allai à lui et le fis lever. Il tenait sa casquette à la main et me regardait avec de grands yeux tristes. Ses vêtements beaux et bien faits manquaient de fraîcheur. On devinait à les voir qu'une mère ne les avait point touchés.

—Tu vas à l'école, lui dis-je, as-tu entendu parler du bon Dieu?

Silence, vague et indifférent.

—De la Sainte-Vierge?

Le petit leva le front et soudain son visage s'anima.

—Oui, me dit-il tout bas, mystérieusement. J'ai entendu dire que les enfants du catéchisme ont une mère, la Sainte Vierge. C'est pour cela que je suis venu... De grosses larmes roulèrent sur ses joues pendant qu'il ajoutait: J'ai tant besoin d'une mère!

Ce cri me toucha. Dès que mes élèves furent sortis, je revins au petit étranger.

—Viens, lui dis-je, je vais te mener à ta mère.—Il me jeta un regard profond.—A celle, continuai-je, qui remplacera ta mère.

Et je le conduisis à la blanche chapelle que les Enfants de Marie ornent avec un soin pieux. Lorsque l'enfant aperçut la sainte image couronnée du diadème d'or, entourée de fleurs et éclairée du reflet des vitraux, il s'écria les mains jointes:

—Ah! la voilà. Qu'elle est belle! Croyez-vous qu'elle voudra me prendre pour son petit garçon? Voyez, elle en a un autre entre les bras. Peut-être qu'elle n'a pas besoin de moi, et, moi, si vous saviez! J'ai grand besoin d'une mère..., surtout depuis que je suis malade.

—Tu es malade, pauvre petit?

Il toucha son côté gauche. "J'ai mal là, pas grand mal, seulement je ne peux pas jouer ou courir avec les autres, alors le médecin a défendu de m'envoyer à l'école. Je suis malheureux, tout seul à la maison. Papa m'aime bien, mais il est toujours sorti. On m'a dit que les enfants qui viennent ici trouvent une mère toute bonne et toute puissante, je me suis échappé et je suis venu."

Voici encore un de vos bienfaits, bonne Mère, pensai-je Merci de m'avoir amené cette chère petite âme qui eût péri dans l'ignorance et dont la voix se mêlera bientôt, peut-être, aux concert des anges.

—Croyez-vous, répétait-il inquiet, qu'elle voudra de moi, la Sainte-Vierge?

—Sans doute, mon ami, mais il faut faire comme les enfants qui viennent ici et apprendre son catéchisme.

Je lui en mis un entre les mains.

—Merci, monsieur, je le lirai bien sûr.

Il dut, non seulement le lire, il dut l'étudier ardemment, car il parvint à rattraper les autres et même à en dépasser quelques-uns. Je le voyais arriver à chaque séance, toujours plus pâle, plus chétif, la respiration plus attelante. Un matin il ne vint pas. J'allai chez lui au risque de me faire dévorer par son père. Heureusement, le petit était seul. Dès qu'il m'aperçut, il me montra son catéchisme placé près de sa tête; il était au lit.

—Monsieur l'abbé, je sais ma leçon. Papa m'a aidé à l'apprendre.

—Est-ce possible, mon cher enfant, comment cela?

—C'est que je suis si faible! Ma vue se trouble et je puis à peine lire. Alors j'étais très inquiet de ma leçon. Alors voyant que cela me faisait mal, papa a pris le livre et a répété lui-même sans se lasser, jusqu'au moment où j'ai pu réciter sans faute... Je crois monsieur, que je mourrai bientôt, ainsi il faut que je me dépêche...

Penché vers lui j'allais le rassurer, l'empêcher de se fatiguer. Le bruit d'un sanglot contenu me fit relever la tête. Le père était au chevet du lit.

—Ne pleure pas, papa, reprit le petit malade. Je serai très heureux, si tu veux bien m'aider comme hier pour mon catéchisme, car je pourrai faire ma Communion et j'irai au ciel. La Sainte Vierge me conduira. Toi aussi, papa, tu viendras, plus tard, n'est-ce pas?

La tête enfouie dans ses mains, le père gardait le silence. Je me levais et sortis sans qu'il m'eût accordé la moindre attention. Cela ne m'empêcha pas, certes, de revenir le lendemain et presque tous les jours.

Je trouvais mon malade seul avec une garde qui se retirait aussitôt. Parfois le père entrait brusquement et reprenait sa position première appuyé contre le lit, voilant son visage et me saluant à peine au départ.

Mon petit s'affaiblissait. Ses crises, ses suffocations étaient plus longues et plus fréquentes. Son âme semblait alors si près d'échapper à son corps fragile qu'on aurait voulu étendre la main pour la retenir, comme un oiseau qu'on voit battre l'aile au seuil de sa cage ouverte.

Dans un moment où nous étions seuls:

—Savez-vous, monsieur l'abbé, ce que m'a dit papa? "Puisque tu aimes tant la Sainte Vierge, demande-lui ta guérison, fais un vœu, ainsi que l'explique ton catéchisme. Je te conduirai à Lourdes, à La Salette, à Pontmain, où tu voudras."

—Votre père a raison, mon petit ami, il faut faire ce qu'il désire, dis-je vivement.

Il secoua la tête. "On ne doit jamais redemander ce qu'on a donné. J'ai donné ma vie à Jésus pour qu'il me donne sa Mère au ciel et qu'elle y amène pauvre papa un jour... ce sera bien mieux comme cela. Quand pourrai-je... Monsieur l'abbé, quand pourrai-je faire ma première Communion?"

Il la fit un jour du mois de mai. On avait jeté sur la couchette un drap blanc et sur ce drap les premières roses du printemps. Ses petits camarades du catéchisme remplissaient la chambre.

L'enfant communia et mourut comme un saint...

Vous devinez que la grâce n'avait pas attendu cette heure suprême pour toucher le malheureux père. Toutes les objections, toutes les négations, toutes les flammes de révolte et de haine qu'attire le démon de l'orgueil s'étaient évanouies au contact de l'humble ce sublime petit livre que son fils mourant, ou plutôt que Marie elle-même, lui avait mis entre les mains: *Tolle et lege.*

La Sainte Vierge avait fait d'une pierre deux coups et même davantage, car le nouveau converti, désormais aussi ardent, aussi éloquent pour la bonne cause qu'il l'avait été pour la mauvaise, entraîna à sa suite une grande partie de la population ouvrière, pauvre gens moins coupables qu'ignorants et trompés. Actuellement l'esprit de la paroisse est renouvellé. Tout cela par Marie, Mère aimable, Mère admirable avec laquelle il ne faut jamais désespérer.

L'"Angelus" de Millet

C'est la fin d'un beau jour de l'arrière-saison;
Le soleil, descendu de nuage en nuage,
Dore plus faiblement le riant paysage,
Et, de ses derniers feux, empourpre l'horizon.

Occupés dans un champ, une fille, un garçon,
A l'appel du lieu saint ont cessé leur ouvrage;
C'est l'Angelus qui tinte au clocher du village,
Et la cloche et leurs cœurs vibrent à l'unisson.

Elle, joignant les mains, pieusement s'incline;
Lui, d'un large béret qu'il tient sur sa poitrine
A découvert son front par le hâle bruni;

Et la brise du soir, passant sur la prairie,
S'élève et va porter à la Vierge Marie
Des humbles travailleurs le cantique béni.

JULES LEMAITRE,
de l'Académie Française.

Sans Dieu

I

—"Dis, papa, tu me laisseras y aller au catéchisme! René y va bien; et puis je serai si sage, si sage que tu ne me reconnaîtras plus." Et le petit Max s'était fait si câlin, que le père Chauffard, contrairement à ses habitudes, l'écouta jusqu'au bout. Dix fois déjà il avait rabroué l'enfant par un "Non!" haineux et féroce; cette fois-ci il lui répondit en douceur: "Peut-être plus tard, mais pas encore cette année, tu es trop jeune."

—Mais non, papa, René est plus jeune que moi, et il y va quand même.

—C'est bon, répliqua le père, René n'a que cela à faire, mais nous autres, nous n'avons pas le temps pour ces choses-là.

—Papa, insiste l'enfant, je jouerai un peu moins dans la rue, ça fait que j'aurai le temps. Dis! papa, permets-moi d'y aller, oh! *pour l'amour de Dieu!*

Du coup la douceur céda la place à la rage:

"Je te dis que non, tu n'iras pas, jamais! D'abord je n'en pince pas pour la calotte!"

Et ce furent des cris et des sanglots, rue Lagarde.

II

Dix ans plus tard.—Max n'est jamais allé au catéchisme.—Pourquoi faire qu'il y serait allé? Médor non plus n'y est pas allé, et cela ne l'empêche pas d'être un bon chien, Max n'a pas été élevé en chrétien (Médor non plus.)—Malgré cela Max se porte bien (Médor aussi.)

Au reste Max est devenu un *noceur*... Le père ne s'en effraie pas: "Cela se calmera, dit-il: il faut bien que jeunesse se passe!"

Et cependant Max ne supporte aucune observation; il n'écoute plus... Le père le voit bien, mais il s'en console encore en disant: "Ce n'est plus un enfant, il n'a plus besoin d'écouter comme s'il était tout jeune."

III

Encore dix ans plus tard.

Ce sont des cris et des sanglots, rue Lagarde: le père Chauffard discute avec Max.

Car Max a grandi: il est devenu encore plus fort, encore plus noceur; il a du travail et il gagne bien; mais il n'a jamais le sou parce qu'il dépense tout ce qu'il gagne. Le père a vieilli. Il ne peut plus travailler; il coûte à nourrir, et il faut le soigner, car il est malade et couvert de plaies. C'est une charge qui pèse à Max, et celui-ci ne cache pas son ennui à son père. Il le bouscule, il l'insulte si fort qu'à la fin le pauvre vieux se révolte: "Après tout, tu es mon fils! lui crie-t-il. J'ai assez triné pour toi; tu peux bien faire quelque chose pour moi!"

—Et qu'est-ce qui m'y oblige? Fainéant! Si tu veux vivre, tu n'as qu'à travailler. En attendant c'est moi qui paie le loyer, je n'ai pas besoin de toi chez moi; allons, ouste! hors d'ici!" Et il jette son pauvre père à la rue au milieu de la nuit noire.

—"*Pour l'amour de Dieu!*" sanglota le malheureux.

—"Dieu! répond une voix dans les ténèbres, tu sais bien qu'il n'y en a pas: *tu me l'as dit!*" Et la porte de la maison se referma avec fracas: du coup le père Chauffard s'évanouit.

Quand la fraîcheur du matin réveilla le vieillard, Médor était là seul près de lui et qui léchait ses plaies. Il faisait déjà clair, et, comme Chauffard regardait autour de lui, il vit sur le mur en face une grande affiche:

PAROISSE du VAL-FLEURI
Rentrée des Catéchismes
30 septembre

Les mots de l'affiche lui pénétrèrent dans l'âme comme autant de remords et de regrets.

—Ah! s'il avait su!

Ce que c'est qu'une messe

Il y a dans la forêt de Saint-Gobain un petit village appelé St. Nicolas, qui compte 250 habitants. Il était célèbre jadis par deux magnifiques couvents, dont on admire encore les ruines. Aujourd'hui, il n'y a même plus de presbytère, et c'est simplement une succursale desservie par des curés voisins.

L'un d'eux, pendant sept mortelles années, parcourut à jeun, tous les dimanches, quatorze kilomètres pour y aller célébrer la sainte Messe. Et cela sans préjudice des voyages nécessités dans la semaine par les soins des malades et les catéchismes à faire aux enfants. Les chemins étaient affreux, et même, pendant plusieurs mois de l'année, impraticables à tout autre qu'à un ministre de l'Evangile.

Or, un jour d'hiver que la neige était tombée avec une abondance extraordinaire, l'intrépide curé arriva à l'heure habituelle.

Les habitants, qui ne l'attendaient pas, ne pouvaient en croire leurs yeux. Et comme ils lui en exprimaient leur étonnement;

—J'ai voulu, leur répondit-il, vous faire comprendre ce que c'est qu'une messe.

Ce qu'il faut enseigner aux jeunes filles

Enseignez-leur la confiance en soi bien comprise.

Enseignez-leur à faire le pain.

Enseignez-leur à confectionner les chemises.

Enseignez-leur à pouvoir reviser et corriger les comptes de leurs fournisseurs.

Enseignez-leur à ne pas porter de faux cheveux.

Enseignez-leur à porter des chaussures épaisses et confortables.

Elevez-les suivant leur position.

Montrez-leur à blanchir et à repasser le linge.

Montrez-leur à faire elles-mêmes leurs robes.

Montrez-leur que dans une piastre il n'y a que 100 cents.

Enseignez-leur à bien faire cuire les mets de toutes sortes.

Montrez-leur à ravauder les bas et à coudre les boutons.

Enseignez-leur en quoi consiste le bon sens commun.

Enseignez-leur à dire oui ou non à propos, et savoir tenir à l'un ou à l'autre.

Enseignez-leur à porter avec dignité une simple robe d'indienne.

Donnez-leur une bonne et solide éducation.

Enseignez-leur qu'une bonne et rougeaude espiègle vaut cinquante consomptives.

Enseignez-leur à tenir plus de compte des bonnes qualités que de la richesse des prétendants à leur main.

Initiez-les parfaitement à tous les mystères de la cuisine, de la salle à manger et du salon.

Faites-leur comprendre que ce qu'on dépense de moins que son revenu est de l'épargne.

Enseignez-leur à n'avoir aucun rapport avec des jeunes gens de mauvaise conduite.

Enseignez-leur que plus on vit au-delà de ses moyens, plus on s'achemine vers la pauvreté.

N'oubliez jamais que de vos conseils surtout dépendra le bonheur ou le malheur de leur avenir.

Enseignez-leur qu'un ouvrier habile et diligent vaut mieux qu'une douzaine d'oisifs en habit de drap.

Faites-leur apprendre la musique, la peinture et le dessin si vous en avez *le temps et les moyens.*

Enseignez-leur que Dieu les a fait à son image, et que tous les corsets du monde ne perfectionneront jamais ce modèle.

DROLERIES

Calamités

Passant dans une de nos grandes villes du centre, un voyageur voulut visiter le vieux beffroi dont s'enorgueillit la cité.

Le gardien commença la description de la cloche du beffroi et déclara le plus naïvement du monde:

—Cette cloche, mesdames et messieurs, ne se met en branle qu'en cas d'incendie, d'inondation, de visite du président de la République *ou de quelque autre calamité publique.*

Définitions

Revers.—Partie d'une veste que l'on essuie dans les batailles.

Siège.—Meuble sur lequel on s'assied devant la ville ennemie que l'on veut prendre.

Soufflet.—Ce avec quoi on allume un feu... sur la joue de son adversaire.

Vague.—Chose indécise que le vent élève au-dessus de la mer.

Vaisseau.— Vase quelconque rempli de sang que l'on remarque dans l'intérieur des églises et qui sert à voyager sur l'océan.

Valeur.—Bravoure ayant cours à la Bourse.

Vaud.—Canton de la Suisse nourri par une vache.

Veine.—Heureuse chance sans laquelle le sang ne serait pas rapporté au cœur.

Un fichu

Un soir, dans un bal, Aurélien Scholl marche par mégarde sur la traîne d'une dame qui d'ailleurs était outrageusement décolletée.

—Fichu maladroit! s'écrie la dame.

—Je vous demande pardon, madame, répondit Scholl sans se déconcerter. Mais ce fichu ferait bien mieux sur vos épaules que dans votre bouche.

Bon coeur

Dans un ménage où l'accord ne règne pas précisément:

MONSIEUR.—A quoi penses tu depuis un quart d'heure que tu n'as pas desserré les dents?

MADAME.—Je pensais à mon amie Berthe, et je me disais qu'au moral son mari te ressemble.

MONSIEUR.—Et alors?

MADAME.—Eh bien! je la plaignais!

Un défaut

A la veille de marier sa fille, M. Ixe interroge pour son compte l'oncle du fiancé; après avoir dit le plus grand bien de son neveu, l'oncle ajoute:

—Pourtant, je ne vous cacherai pas un défaut.

—Lequel?

—Il ne sait pas jouer.

—Eh bien! tant mieux.

—Oui, mais... c'est qu'il joue tout de même!

L'amour humain est la première station douloureuse avant d'arriver au véritable amour de Dieu.



Tous articles, nouvelles, communications, destinées à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenu au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction. 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.

Toutes les correspondances pour la Rédaction doivent être signées.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois, d'argents, on doit s'adresser à l'Administration : 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, SASK., 15 MAI 1913

La lettre pastorale de Mgr Langevin sur la question des écoles du Manitoba

Nous venons de lire dans le *Northwest Review* le texte complet de l'importante lettre pastorale de Mgr l'archevêque de St Boniface sur la question des écoles du Manitoba, et dont la publication a déjà été annoncée par toute la presse du Canada.

C'est une page d'histoire tracée de main d'évêque, impartiale, lumineuse, réconfortante malgré les échecs successifs qu'elle rappelle dans la lutte persévérante du droit, opprimé par la force et trahi par la veulerie des politiciens.

C'est aussi l'exposé d'un programme, et comme l'ordre du jour d'un général intrépide à des troupes valeureuses et disciplinées.

On sent que cette lettre a été écrite au pied du crucifix—de ce crucifix que le fanatisme sectaire eut voulu arracher des écoles mais qui a triomphé quand même malgré la victoire apparente de l'injustice. L'éducation chrétienne dans le Manitoba, en effet, s'est fortifiée au lieu de s'amoindrir au souffle de la persécution, et, l'ennemi qui voulait surtout atteindre l'âme des enfants a échoué misérablement dans cette œuvre néfaste parce que le chef des troupes catholiques veillait.

Quelles furent les victoires de l'ennemi ? —Au nom de la loi et au mépris du pacte de la Confédération, il a réussi à voler, depuis plus de vingt ans, l'argent des catholiques : de telles victoires sont faciles aux hommes de proie qui se targuent d'honnêteté, parce qu'ils ont la force, et aux complices qui laissent faire le voleur pour ne pas s'attirer d'ennuis.

La lettre de Mgr Langevin a retracé toutes les étapes de la persécution depuis 1890 jusqu'à l'heure actuelle, et mis en lumière les démarches faites du côté des catholiques pour régler d'une façon satisfaisante cette irritante question des écoles du Manitoba. Mais toujours l'on s'est heurté au mauvais vouloir de politiciens intéressés.

Aussi bien, le vaillant archevêque lance-t-il cet appel : " La chose importante maintenant est donc l'union loyale et persévérante des catholiques dans l'exercice de leurs droits publics. Un peuple fier et libre qui combat finit toujours par triompher. La foi nous dit d'espérer et les institutions britanniques de notre pays nous en font également un devoir."

L'union et l'organisation des catholiques dans la Fédération, en dehors des partis politiques: c'est là le mot d'ordre.

La Ligue des Droits du Français

Le *Bulletin du Parler Français*, numéro d'avril, annonce la bonne nouvelle de la fondation d'une ligue des droits du français avec siège social au no. 30 rue St-Jacques, (Chambre 26) Montréal.

Le but de la Ligue est de "se servir généralement de la langue française dans les rélations d'affaires et de commerce, même avec les maisons anglaises, et d'encourager de préférence les maisons de commerce et d'industrie ou l'on reconnait et respecte les droits de cette langue".

M. le Dr Joseph Gauvreau est le sécrétaire de la Ligue.

D'un article de M. Pierre Homier dans Le Bulletin du Parler Français nous détachons les passages suivants :

"Pour un bon nombre de Canadiens-français, la langue française n'est plus la langue usuelle. Dans certains domaines, le commerce et l'industrie par exemple, ils l'ont rejetée complètement. Annonces, catalogues, factures, marques ou noms des produits, tout est rédigé en anglais. Et cependant les clients de ces industriels et de ces marchands sont en grande majorité de langue française..........

Le mouvement que nous entreprenons—il est bon de le faire remarquer dès le commencement—n'est nullement un mouvement de provocation, une déclaration de guerre.

Notre langue a des droits: droits naturels, droits constitutionnels. Nous voudrions qu'ils ne restent pas lettre morte, nous voudrions surtout que nos compatriotes soient les premiers à les respecter.

Et comme leur abandon provient le plus souvent du laisser aller, de l'insouciance, de l'inertie c'est à ces plaies que la Ligue va d'abord s'attaquer.............

L'industrie ou le métier qu'exercent plusieurs de nos compatriotes exige l'emploi d'un grand nombre de mots techniques. Ces mots, ils voudraient bien les prononcer dans leur langue. Quelques-uns même l'essaient, parfois. Leur efforts n'aboutissent ordinairement qu'à la francisation baroque des termes anglais que seuls ils connaissent parfaitement. Force leur est d'y avoir finalement recours. Un phénomène analogue se produit dans la rédaction des annonces ou des catalogues. Nous ignorons presque tous le français commercial. C'est une autre de nos plaies.

A tous ces hommes bien disposés, mais impuissants, la Ligue entend venir en aide d'une façon spéciale. Elle commencera bientôt la publication d'une série de listes de mots techniques. Imprimées sur feuilles volantes, tirées à un grand nombre d'exemplaires, ces listes pourront être obtenues à un prix minime. Notre ambition est de les faire pénétrer non seulement dans les milieux industriels et commerciaux, mais aussi dans nos écoles, nos couvents, nos collèges.

Une autre initiative nous a paru s'imposer. C'est l'établissement d'un bureau français de publicité. Il est déjà en partie organisé. Deux écrivains de talent, possédant à fond les langues française et anglaise, sont à notre disposition. Ils reviseront, traduiront, rédigeront, moyennant une rétribution raisonnable, tout travail qu'on voudra bien leur confier : annonces, catalogues, prospectus, etc."

M. Henri Bourassa sera l'un des orateurs à la Convention française d'Edmonton

M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, a accepté l'invitation qui lui a été faite par les organisateurs de la Convention française à Edmonton.

Il prononcera un discours, à ce Congrès, le 10 ou le 11 juin.

M. Bourassa partira de Montréal vers le 6 juin, et ne s'arrêtera que quelques heures à Winnipeg en allant; au retour, il prendra part à la célébration de la fête nationale en cette ville, le 24 juin. Dans l'intervalle, M. Bourassa visitera les principaux centres de l'Ouest dans un but d'étude canadienne, étranger à la politique, et dans le dessein de prendre également contact avec les milieux français et anglo-canadiens.

Il a été invité déjà par des organisations de toutes nuances à prendre la parole en plusieurs villes. M. Bourassa est reconnu comme l'un des meilleurs orateurs du pays.

Les Franco-Canadiens de l'Ouest, quelles que soient leurs sympathies politiques, n'ont pas oublié que M. Bourassa n'a jamais manqué de défendre avec énergie les droits de leurs écoles et de leur langue, aussi se proposent-ils de lui accorder partout une réception d'autant plus cordiale que cet orateur et cet écrivain distingué ne vient pas dans l'Ouest en tournée politique.

Emeutes de grévistes à Fort William

Les employés du tramway se sont mis en grève. Il y a eu des rixes. Un homme a été tué. Le service fut immobilisé durant quelques jours.

Un cyclone en France

Le district de Châlons a été ravagé par un cyclone. Il y est tombé jusqu'à un pied de grèle en certains endroits.



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Les idées du sauvage

(*Suite de la 1e page*)

leur langue, et qui ont traité le français avec le plus profond dédain. N'en voyant pas la nécessité pour eux-mêmes, ils ont cru rendre un véritable service à leurs compatriotes français, en les empêchant de perdre leur temps à l'étude de ce jargon inutile (car naturellement nos anglo-canadiens ne se figurent pas que le français est la langue internationale par excellence, celle que l'on parle à Londres, aussi bien qu'à Paris, dans toutes les réunions diplomatiques). De cette pensée toute charitable, sont nées les lois scolaires inconstitutionnelles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, les règlements récents et également inconstitutionnels de l'Ontario et l'annexion illégale du Keewatin au Manitoba.

Oh! sans doute que la résistance a été magnifique, en certains lieux. Mais, tous les Franco-Canadiens ont-ils fait leur devoir ? Peut-on dire même que la résistance a été nationale ? Les successeurs des Cartier et des Lafontaine ont-ils sonné le ralliement autour de la position centrale ? Ne l'ont-ils point, au contraire, lâchement et traîtreusement livrée à l'ennemi ! Alors, comment défendre les points attaqués séparément, alors que la position centrale, c'est-à-dire toutes les branches des administrations fédérales et provinciales sont complétement au pouvoir de l'ennemi ! Alors surtout que les chefs (je veux dire les politiciens) font, presque tous, cause commune avec l'ennemi, quand ils ne dirigent pas eux-mêmes l'attaque contre leurs frères ? N'est-ce pas pendant cette période de lutte et de combats dans les provinces de l'Ouest, que les politiciens de Québec ont laissé périmer le seul article de la la Constitution favorable à la langue française, qui ait jamais reçu un semblant d'application ? Je veux parler de l'usage de la langue française au parlement d'Ottawa.

Il y a vingt-cinq ans (c'est l'époque où j'ai commencé à lire les journaux), il arrivait encore assez souvent que l'on parlait français au parlement d'Ottawa, et des ministres anglais, tels que John McDonald, ne croyaient pas se déshonorer en s'adressant à la Chambre des Communes dans la langue de Bossuet. Mais, depuis que le *Great old man* des Canadiens a passé par là, il parait que les choses ont complètement changé. Il n'est plus admis, parait-il, qu'un député parle en français au parlement ; et dans les bureaux il est à peu près impossible de trouver un employé qui daigne répondre poliment à une question qui lui est adressée en français. Dans tout cela apparaît, sans doute, l'égoïsme anglais, mais surtout la [veu]lerie des politiciens franco-[ca]nadiens.

Voyez ce qui se passe dans l'Afrique du Sud. Les Boers ont fait inscrire dans la Constitution l'égalité de leur langue et de la langue anglaise. Ils ont immédiatement tiré la conséquence logique de cet article en statuant que les deux langues devraient être parlées par tout employé du gouvernement, et enseignées également dans toutes les écoles publiques.

Et les Anglais de l'Afrique du Sud se disposent à apprendre la langue... que les Boers voudront bien leur imposer. Car, comme pour narguer les Canadiens-Français, les Boers ne savent pas eux-mêmes quelle est leur langue officielle. Est-ce le patois boer, le hollandais pur ou un mélange des deux ? C'est ce qui leur reste à décider. Mais en attendant qu'ils soient entendus ensemble sur ce point particulier, les Anglais se disposent à faire apprendre à leurs enfants n'importe lequel des trois jargons qu'il plaira aux Boers de leur imposer.

Ce qui prouve que John Bull est le plus complaisant des hommes lorsqu'on lui a prouvé une bonne fois que son intérêt bien entendu est de ne pas chercher à vous embêter.

Comment les Franco-Canadiens pourraient faire rentrer dans la cervelle de leurs compatriotes anglais cette persuasion importante pour la paix du Canada, c'est la réponse à la dernière question que j'avais posée dans ma lettre précédente, et c'est ce qui me restait à examiner avec vous. Mais je m'aperçois que je me suis trop étendu sur toutes sortes de considérations dans la première partie de ma réponse. C'est un de nos défauts à nous, sauvages. Quand nous commençons à philosopher, nous philosophons à tort et à travers, et nous n'en finissons plus. Vous vous en apercevez, n'est-ce pas. Donc, je me vois obligé de faire comme les feuilletonnistes, et de renvoyer la suite au prochain numéro.

UN SAUVAGE.

Québec veut aider généreusement les groupes français extérieurs

L'idée hautement patriotique d'une Fête de la Pensée Française est à peine lancée, que déjà, de partout, le Comité exécutif reçoit un flot de lettres d'encouragement qui font assurer un grand succès.

Dans l'une d'elles, adressée au Président Général, un généreux don accompagne les souhaits du signataire, l'honorable Louis Beaubien, ancien ministre à Québec. En voici le texte :

"Mon cher monsieur Asselin.

" Vous avez eu une bonne idée d'instituer le *Sou* de la *Pensée Française*, en faveur de nos compatriotes de l'Ontario. Pour vous aider dans cette bonne œuvre je vous inclus, d'avance, mon petit sou.

" Signé : Louis BEAUBIEN.

Et le petit sou était un chèque de cent dollars.

C'est une éloquente démonstration que le *Sou* de la *Pensée Française* est et sera surtout de deux, cinq, dix, vingt-cinq sous, de dollars, voire de centaines et même davantage.

Ce beau geste est déjà fertile : — Hier, spontanément, M. le curé de Maskinongé remettait à l'un des membres du comité, en promenade dans son village, un billet de banque de cinq dollars pour l'œuvre de la *Pensée Française*. " Je veux, moi aussi, dit le vénéré prêtre, souscrire à ce beau mouvement ; je me hâte afin de m'assurer, l'un des premiers, le droit de me décorer, le 24 juin prochain, d'une pensée française..."

La voie est tracée aux imitateurs qui afflueront, tout le fait prévoir, d'un bout à l'autre du Canada. Tous viendront participer à la célébration de la *Pensée Française*, sans attendre le jour même de la manifestation. Ils se hâteront pour former le noyau de la somme qu'au lendemain de la fête nationale, la Société S. Jean-Baptiste offrira, au nom de tous les donateurs, à l'Association d'Education d'Ontario qui a entrepris si vaillamment la défense de notre langue dans la province voisine.

DIS-MOI QUI TU HANTES !— Extrait d'une lettre de Monseigneur Ferdinand Rodoti, évêque de Vicence, Italie).

"Aujourd'hui on vit le journal à la main ; le journal est l'aliment intellectuel de la meilleure partie de la société, un des coefficients prépondérants de l'action des peuples civilisés en même temps qu'un instrument pour la diffusion des idées, qui ne saurait être remplacé. On disait autrefois : "Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es". A cela, on peut maintenant ajouter : "dis-moi quel est le journal que tu lis et je te dirai qui tu es". Même, les personnes les plus éclairées se laissent finalement guider par leur journal. Il est donc de la plus haute importance de lire de bons journaux. Et, pour cela, même dans les pays où l'on vit suivant les règles de la conscience et de la discipline, chaque catholique a son brave journal, le lit tous les jours, et paye son abonnement tous les ans. Il sait qu'on ne peut vivre sans journal et que le journal ne peut vivre sans abonnement. Nous, nous ne sommes pas accoutumés à cette discipline et nous ne donnons pas au journal toute l'importance qu'il mérite. Nous avons laissé répandre parmi le peuple une inondation de feuilles sceptiques, antireligieuses, sans nous préoccuper des conséquences qui, dans certaines régions ne manquent pas d'être terribles.

"Si, vraiment, nos cœurs sont embrasés de l'amour de la religion et de la patrie, si nous sommes persuadés de la force de la civilisation et de l'élévation morale qui rend féconde la pensée chrétienne, aimons le bon journal et occupons-nous avec soin de sa diffusion. Répandons-le non seulement parmi les amis qui jouissent de la possession complète de la vérité, mais encore et surtout, parmi ceux qui sont froids, chancelants dans la foi et vacillants dans la pratique de leur religion. Ceux-ci peuvent facilement devenir la proie de la mauvaise presse ; faisons-les nôtres par l'apostolat efficace du bon journal."

La "Liberté" doit paraître prochainement

Nous apprenons avec plaisir que le nouveau journal catholique français de Winnipeg *La Liberté* doit paraître dans quelques jours sous la direction de M. Hector Héroux.

La découverte des eaux souterraines

Saint Hubert, Golden Plain, P. O. Sask.

Dans un premier article paru sous ce même titre, dans le PATRIOTE DE L'OUEST, le 6 février dernier, je donnais la première quinzaine de mai comme date probable de l'arrivée au Canada de M. l'abbé Marthon, l'illustre ingénieur hydroscope français qui avait promis de venir faire bénéficier nos provinces de l'Ouest, de ses incontestables connaissances dans la recherche des eaux souterraines.

Le 27 mars, dans un second article j'écrivais encore : "Jusqu'à nouvelle du contraire, il reste toujours arrêté que notre ingénieur hydroscope arrivera au Canada dans la première quinzaine du mois de mai."

De fait, à peine rentré d'Afrique, quelques jours avant Pâques, M. l'abbé Marthon s'était empressé de commencer ses préparatifs de départ pour l'Amérique.

Mais une circonstance imprévue (la maladie et la mort de son père) a failli tout compromettre. Enfin je viens de recevoir la lettre suivante : "J'ai retenu une place sur le Paquebot "Ionian" de la ligne Allan, partant du Hâvre le samedi 24 mai prochain.

M. l'abbé Marthon arrivera donc à St Hubert, terme de son voyage, dans la seconde moitié de la première semaine de juin ; heureux sommes-nous de nous en savoir quitte pour un retard de deux ou trois semaines au plus.

J'ai reçu, de source autorisée, les meilleures références au sujet de sa dernière campagne d'Afrique : "Monsieur l'abbé Marthon, m'écrit-on, vient de passer quatre longs mois en Algérie et en Tunisie, ses travaux de recherches d'eaux souterraines ont été couronnés d'un plein succès."

D'autre part il m'écrivait luimême dernièrement : "En majeure partie les colons africains ne m'annoncent pas leurs succès. Je les apprends en revenant en Afrique. Je vous envoie cependant quelques nouvelles attestations extraites de diverses lettres que j'ai reçues dans ces derniers temps."

Paliny, (Algérie) 25 sept. 1912.

"Nous avons découvert de l'eau très bonne....................

ANDRÉ KRAUS,
propriétaire viticulteur

Soli Bel-Abbès, 10 octobre 1912.

"Je suis heureux de vous informer que les recherches d'eau que j'ai fait exécuter au point que vous m'avez désigné m'ont donné un très bon résultat. L'eau a été trouvée exactement à la profondeur que vous aviez désignée et le débit du courant dont le jaugeage a été effectué à deux reprises différentes, a atteint le chiffre approximatif que vous m'aviez donné !. . . ."

A. CASANOVA,
architecte.

Chateauroux, (France) 30 décembre 1912.

". . . .Je pense que Madame la vicomtesse de Saint-George vous a mis au courant de la situation pour le puits en construction. . . . . . . .Il donne environ sept mètres cubes d'eau en 24 heures. . . . . ."

H. DAUVERGNE,
architecte départemental.

Limoges, (France) 30 décembre 1912.

"Grâce à vos indications précises et combien précieuses les conditions de l'existence sur mon côteau calcaire de la Croze sont bien améliorées. Le puits creusé là où vous aviez affirmé l'existence d'une eau abondante est fini et fournit largement toute l'eau nécessaire. Il en fournirait davantage, si nous avions creusé un peu plus. Nous le ferons plus tard si une sécheresse prolongée le rend nécessaire. En attendant nous jouissons du bienfait d'une eau excellente là où nous n'aurions jamais pensé à la chercher. Voilà un grand bienfait. J'inscris l'événement sur mes archives et je ferai graver sur la margelle le nom de l'inventeur. . . ."

A. du MAZAUBRUN,
avocat

Bou-Hélis, 15 janvier 1913.

" Félicitations !... Les recherches d'eau ont été faites et ont donné de bons résultats... "

Abbé J. PERRET, curé, Bou-Hélis.

Sidi-Bel-Abbès, 1er fév. 1913.

" Ainsi que vous me l'aviez annoncé et à l'endroit que vous m'aviez indiqué, j'ai trouvé, à sept mètres de profondeur, *une nappe d'eau douce* d'excellente qualité... Le voisinage d'eaux amères et salées ne donne que plus de valeur à vos indications. "

J. COLMAN.

Oran, 10 février 1913.

" J'ai le grand plaisir de vous faire savoir que j'ai trouvé l'eau chez moi, en montagne, au point exact que vous m'aviez indiqué. "

PAUL POUYET.

Mascara, 4 mars 1913.

" J'ai, en effet, trouvé l'eau à l'endroit et surtout à la profondeur indiquée. "

BANCHARELLE.

En présence de semblables attestations, qui ne nous représentent, d'ailleurs, qu'une très minime partie du succès de notre ingénieur hydroscope, est-il permis de dire qu'il pourrait y avoir témérité à recourir à la science de M. l'abbé Marthon ?

Un grand nombre déjà semblent croire le contraire. C'est par centaines, en effet, que me sont parvenues, de divers points de la *Saskatchewan*, de l'*Alberta* et du *Manitoba* les signatures de colons désirant bénéficier des services de M. l'abbé Marthon. Telle paroisse, en particulier, dans un rayon relativement restreint a réussi à recueillir plus de 150 adhésions sur les listes lancées dans la circulation.

Il y a donc plutôt à craindre que M. l'abbé Marthon ne fasse parmi nous un trop court séjour pour pouvoir donner satisfaction à toutes les demandes.

En tout cas, je ne puis que répéter ici, en terminant, ce que j'ai déjà dit le 27 mars dernier : " On voudra bien se hâter de faire les demandes et de m'expédier au plus tôt les listes qui auront été remplies, afin que nous puissions aussitôt que possible avoir une idée au moins des grandes lignes de l'itinéraire à tracer à l'ingénieur hydroscope. "

B. FALLOURD, prêtre, F. M. I.
St-Hubert, Golden-Plain, Sask.

Choses et autres

L'EGLISE TRAITÉE EN PARIA. — Dans un discours que SS. Pie X adressait, le 3 avril, au pèlerinage du diocèse de Milan auquel s'étaient joints le pèlerinage français du Tiers-Ordre et le pèlerinage du diocèse du Mans le Saint-Père, après avoir démontré que l'Eglise a une mission plus haute que celle des Sociétés civiles et des droits sacrés qu'elle aura toujours le devoir de défendre, traçait ce tableau de la situation intolérable qui est faite à l'Eglise au nom de la tolérance mensongère :

"Nos adversaires eux mêmes en sont si persuadés que, répétant dans leurs discours que leur drapeau abrite toutes espèces de libertés, ils accordent cependant en fait la liberté ou mieux la licence à tous, mais ils ne concèdent pas la liberté à l'Eglise. Liberté pour chacun de professer son culte, de manifester son système, mais non pas pour le catholique, comme tel, qui est l'objet des persécutions et des injustices, qui voit sa carrière entravée ou qui est privé de ces charges auxquelles il a un droit rigoureux. Liberté d'enseignement, mais sous le monopole des gouvernements qui permettent dans les écoles la propagande et la défense de tout système et de toute erreur et qui prohibent aux enfants eux mêmes l'étude du catéchisme. Liberté de la presse et, par suite, liberté au journalisme le plus effréné de suggérer, en dépit des lois, d'autres formes de gouvernement, d'exciter le peuple à la sédition, de fomenter des haines et des inimitiés, d'empêcher par

(A suivre en 7me page)

No. 1. FEUILLETON DU PATRIOTE DE L'OUEST

Haine d'Esclave!

Par GAEL de SAILLANS

C'était en l'an trente et un, à Capharnaüm.

Un banquet se préparait chez Lévy le publicain, fils d'Alphée.

Sans doute, le percepteur du tribut prélevé par César, voulait-il célébrer dans ce festin un évènement important de sa vie, car la modeste maison avait revêtu un air de fête, et les amis les plus lointains avaient été conviés.

—Gaïus et Siméon — les deux jeunes esclaves ramenés de Rome —disposaient sur la table [illegible] pes de f[illegible] tant, dans les détails même de ces préparatifs, on ne surprenait aucune tendance au luxe amolissant de certaines réceptions orientales. On sentait seulement que l'hôte voulait recevoir largement, dignement, ses convives, malgré la modestie relative de sa situation.

—Sais-tu, demanda Siméon à voix basse, comment s'est passée la chose ?

L'autr[illegible] ce [illegible]

—Libre !... Libre !... Ah ! Qu'importe la cause ?

—Ecoute, cependant, reprit Siméon avec calme, c'est si étrange, presque incroyable ! Notre maître, comme d'habitude, était au bureau des péagers, quand, dit-on, un homme que l'on croit prophète s'approcha et lui dit simplement : "Suis-moi !.." Que se passa-t-il alors ? Quel pouvoir étonnant possède cet inconnu ? Notre maître quitta tout, s'attacha à ses pas, et maintenant que Lévy, fils d'Alphée, est disciple de l'Etranger, il ne veut plus avoir d'esclaves ; c'est pour cela qu'il nous affran-[illegible]

[illegible] Libre !.. répétait [illegible] d'exaltation [illegible] eut tenu [illegible] ant [illegible] soudain au fond de ses prunelles ardentes.

—Libre, libre enfin pour la vengeance !

—Ah ! fit l'autre sans s'émouvoir, tu as justice à te faire ?

—Œil pour œil, dent pour dent, sang pour sang ! répondit l'esclave d'une voix stridente. A celui qui m'a tout pris, vois-tu, je voudrais arracher le cœur !

—C'est un droit, fit Siméon tranquillement.

Un court silence plana entre les deux hommes. Ensemble ils rangeaient autour de la table les lits où l'on devait s'étendre. Debout, maintenant, l'un et l'autre, ils se détachaient sur le fond neutre de la salle, comme deux vivantes incarnations des plus beaux types de la race latine.

Leurs torses vigoureux se dégageaient, noueux et souples, de la ceinture bariolée ; leurs jambes nerveuses se cambraient, dessinant les muscles. Ils personni[illegible]nt la force et la beauté jeu-[illegible] tandis que chaque geste de Siméon avait cette mesure qui témoigne d'un tempérament calme se possédant, il était aisé de remarquer chez Gaïus les indices certains d'une nature ardente et emportée.

—Celui que tu hais, reprit bientôt Siméon, est-il à ta portée, l'atteindras-tu sans peine ?

—C'est mon frère, dit Gaïus sourdement, mon demi-frère plutôt, car ma mère s'étant remariée, Spicalitus était le fils de son premier mariage.

—Tu ne m'avais jamais prononcé son nom ?

—Je cherchais à l'oublier moimême, puisque la chaîne de l'esclavage m'empêchait d'assouvir ma vengeance. Mais la liberté enfin rendue attise de nouveau ma haine.. Ah ! si les dieux ne m'abandonnent, je retrouverai Spicacalitus !

Siméon n'interrogeait pas ; aucune curiosité n'avivait ses traits à l'expression passive.

Mais Gaïus, entraîné par la violence de la rancune passionnée se mit à expliquer :

—Il m'a torturé depuis que je suis au monde ; il ne pouvait me souffrir ; il avait une jalousie implacable pour la tendresse que notre mère me portait, à moi, son dernier-né. Et cette tendresse, qui m'était tout au monde, Spicalitus est parvenu à me la ravir ! Il m'accusa, à faux, d'un crime dont il connaissait le véritable auteur. Le chagrin a tué notre mère. Elle est morte, sans consentir à me revoir, me maudissant probablement et réservant ses bénédictions dernières au misérable !.. Ah ! Spicalitus savait me faire souffrir, mais il ne se doutera jamais à quel point il a atteint son but ! Il n'a pas su que, pendant l'agonie de ma mère, je me suis traîné plusieurs nuits à sa porte, que j'eusse tout donné pour être admis auprès de cette femme que j'adorais ; que j'en serais venu à ramper à ses pieds, à le supplier, lui, l'infâme ! Et elle est morte,

Choses et autres

(Suite de la 6e page)

desgrèves le bien être des ouvriers et la vie tranquille des citoyens, d'outrager les choses les plus sacrées et les personnes les plus vénérables, mais non pas la liberté pour le journaliste catholique qui, défendant les droits de l'Eglise, et luttant pour les principes de la vérité et de la justice, doit être surveillé, rappelé au devoir et désigné à l'hostilité de tous comme adversaire des libres institutions et ennemi de la patrie. A toutes les Associations, même les plus subversives, liberté de publiques et bruyantes démonstrations, mais que les processions catholiques ne sortent pas des églises, parce qu'elles provoquent les partis contraires, troublent l'ordre public et dérangent les citoyens paisibles. Liberté de ministère pour tous, schismatiques et dissidents, mais liberté à cette condition exigée pour les seuls catholiques que les ministres de l'Eglise ne rencontrent pas dans le pays auquel ils sont envoyés un seul adversaire entreprenant, car celui-ci s'impose au gouvernement, qui empêche le représentant de l'Eglise d'entrer parmi son troupeau et d'exercer son ministère. Liberté de propriété pour tout le monde, mais non pour l'Eglise et les Ordres religieux, dont les biens, par une violence arbitraire, sont confisqués, convertis et donnés par les gouvernements aux institutions laïques.

"Telle est, vous le savez, la liberté dont l'Eglise jouit, même dans les pays catholiques. Nous avons donc bien raison de trouver Notre consolation en vous qui réclamez la liberté en luttant pour elle dans le champ d'action qui vous est jusqu'ici concédé. Courage donc, fils bien-aimés; plus l'Eglise rencontre d'obstacles de toutes parts, plus les fausses maximes de l'erreur et de la perversion morale infectent l'air de leurs miasmes pestilentiels, et plus grands seront les mérites que vous acquerrez devant Dieu, si vous faites tous vos efforts pour éviter la contagion et si vous ne vous laissez ébranler en aucune de vos convictions, demeurant fidèles à l'Eglise qu'un si grand nombre abandonnent pour leur malheur."

Les paroles et les actes des révolutionnaires.— M. Amédée Lacasse, directeur de l'*Echo* de New Bedford, rappelle ce qu'écrivait le vicomte Walsh au sujet des révolutionnaires de 93 et qui caractérise aussi bien l'œuvre des impies et des francs-maçons aujourd'hui :

"Ils avaient dit : LIBERTÉ, et les prisons n'ont plus été assez vastes ni assez nombreuses pour les captifs qu'ils ont faits.

"Ils avaient dit : ÉGALITÉ, et ils se sont élevés plus haut que tous les autres, en montant sur les cadavres de leurs victimes comme sur un trône.

"Ils avaient dit : FRATERNITÉ, et les frères se sont fait la guerre, et les pères ont dénoncé les fils, et des fils ont demandé le prix de la tête de leurs pères !

"Ils avaient dit : ORDRE, et il y a eu désordre. Ils avaient dit : ÉCONOMIE, et il y a eu dilapidation. Ils avaient dit : Nous allons donner la paix au monde, et le monde a été troublé jusque dans ses entrailles. Ils avaient dit : Nous allons régénérer la terre, et ils l'ont couverte de sang !"

Il n'y a qu'un gouvernement chrétien qui puisse nous donner la vraie liberté, la véritable égalité, la véritable fraternité, et seul le christianisme peut nous apporter ces trois choses à la fois. Aussi les trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité, sont-il bien placés sur les frontispices des églises, et nulle part ailleurs ne le sont mieux !

Tout va bien ! — Un confrère résume en ces quelques lignes la situation européenne :

"La Bulgarie veut se jeter sur la Grèce et sur la Serbie.

Six grandes puissances écrasent le Monténégro.

L'Italie guette l'Autriche.

L'Allemagne et la France se guettent mutuellement pendant que la Russie et l'Angleterre fourbissent leurs armes.

En Belgique, une grève de 300,000 personnes.

En Espagne, un attentat contre le Roi.

En Portugal, l'anarchie.

En Turquie, la misère, la maladie, les massacres.

Progrès, progrès, où nous mènes-tu ?

Comment se brisent les familles.— L'alcoolisme est, de beaucoup, la cause principale des malheurs conjugaux, ainsi que vient de l'affirmer, preuves en main, le Juge Gemmill, président du Tribunal Civil de Chicago. Ce tribunal a été institué il y a deux ans et, depuis cette date, près de sept mille demandes de divorce ou de séparation ont été soumise à sa décision. Le nombre des ménages réconciliés par les soins du Juge Gemmill est de plus de 3,500. Voici maintenant dans quelles proportions on peut classer les causes les plus communes de désunion : Alcoolisme, 42 p. c.; immoralité, 14 p. c.; maladie, 13 p. c.; incompatibilité d'humeur 11 p. c.: intrusion des parents de l'époux dans les affaires du ménage, 1 p. c.: intrusion des parents de l'épouse dans les affaires du ménage, 6 p. c. ; unions contractées à un âge trop peu avancé, 4. p. c. ; fainéantise ; 3 p. c. ; divers, 6. p. c.

ma pauvre mère, sans savoir mon innocence, mon désespoir !

Mais cela n'est point tout. Spicalitus était devenu un des premiers gladiateurs de Rome, un des favoris de César et du peuple. Il était le vainqueur applaudi des arènes, le triomphateur des courses et des jeux ; sa force avait un renom sans égal, il n'était point d'athlète auquel il n'eut fait mordre la poussière. L'orgueil qui le grisait n'étouffait pourtant pas sa haine : il n'attendait qu'une occasion pour m'accabler encore de son infernale cruauté.

Je venais d'épouser une jeune syrienne fixée à Rome, douce créature, belle comme une fleur de printemps, chère comme la femme que l'on a choisie. J'étais heureux et mon bonheur irrita Spicalitus autant que la brûlure du fer rouge irrite la bête sauvage du cirque.

Gaïus s'arrêta un instant ; sa main bistrée essuya lentement des gouttes de sueur qui perlaient à ses tempes.

—Je me rappelle, reprit-il avec un sourire de cruelle ironie, le vœu que Spicalitus laissa échapper un jour en nous voyant passer, Myriam et moi, sans doute trop débordants de notre joie nouvelle :

—Par Jupiter ! s'écria-t-il, puissent les dieux les faire crever comme des chiens !

Siméon, sans interrompre son travail, intervint posément :

—Pourquoi, alors, ne l'avoir pas écrasé, lui-même, comme un reptile dangereux ?

—Oui, pourquoi ? fit Gaïus avec un geste de colère impuissante.

Il avait rêvé notre mort, poursuivit-il, mais un raffinement de cruauté devait lui rappeler, à temps, qu'il y a miséricorde à faire périr ensemble, à ne pas laisser se survivre, deux êtres qui s'aiment uniquement ! Le premier gladiateur de Rome avait crédit illimité auprès de César, mais jamais encore il n'avait usé de ces faveurs possibles. Or, sais-tu, Siméon, la seule chose que Spicalitus réclama pour prix de ses hauts faits ? Il nous fit séparer brutalement, Myriam et moi, par les satellites de l'empereur et nous fûmes vendus comme esclaves ! Je fus quelque temps sous le joug d'un maître impitoyable, mais bientôt ce tyran me revendit, à Lévy qui, de passage à Rome, repartait immédiatement pour la Judée.

—Et Myriam ? questionna Siméon ?

—Myriam..— Un flot de sang empourpra les joues mates de Gaïus, ses yeux étincelèrent, comme de l'acier incandescent.— Je dus partir sans la revoir, et j'appris bientôt par les soins attentifs de Spicalitus tous les détails de sa mort affreuse : Désignée pour faire partie de la fournée d'esclaves qui servaient aux jeux de l'amphitéâtre, elle avait été dressée sur l'un des poteaux où l'on enflammait les corps humains, pour éclairer le cirque. Ainsi, pendant que la foule délirait d'enthousiasme autour de Spicalitus, son idole, celui-ci savourait le supplice lent de cette femme qui, par son ordre, servait de torche vivante !

Les mots sifflait entre les dents serrées de l'esclave ; ses regards brûlants étaient sans larmes ; et sa poitrine se soulevait sous les battements violents de son coeur.

—Ah ! s'écrie-t-il, comprends-tu pourquoi je ne m'inquiète guère de la fantaisie qui pousse notre maître à nous affranchir ? Comprends-tu que, pour moi, la liberté contient surtout la voluptueuse joie de la vengeance ? Et, n'ai-je pas raison de te dire : oeil pour oeil, dent pour dent, sang pour sang ?

—C'est un droit, répéta Siméon, toujours calme.

Les fleurs répandues commençaient à mêler l'exhalaison de leurs pétales à l'arôme discret des parfums.

Le soleil, à travers les treillis épais qui masquaient les fenêtres cintrées, se glissait par endroits. Et ses rayons légers caressaient les fruits mûrs, touchaient d'un reflet d'or les anses courbes des amphores, et donnaient aux vins de Saron un ton vermeil et chaud.

Le banquet était prêt.

***

Isolés ou par groupes, à présent, les convives arrivaient.

Amis et proches de Lévy, ils étaient presque tous publicains comme lui. Et si, par exception, deux ou trois pharisiens avaient condescendu à venir honorer de leur présence ce festin, c'était avec l'assurance formelle que cette faiblesse compromettante ne serait point ébruitée par la ville.

Car les publicains, préposés par César pour recevoir la dime de l'impôt, formaient la caste dédaignée, représentant servilement le joug odieux et abhoré de Rome !

Aussi, ne pouvaient-ils trouver grâce devant ce peuple vindicatif de juifs.

Et les pharisiens, les séparés, les purs, affectaient un superbe dédain pour ces êtres méprisées dont la moindre approche était une souillure !

Sur le seuil de sa demeure, Lévy accueillait ses hôtes, en se conformant aux usages de l'hospitalité orientale.

Ses deux esclaves—qui pour la dernière fois remplissaient leurs humbles fonctions—retiraient les sandales des arrivants et leur lavaient les pieds. Après quoi des ablutions sur les mains complétaient le rite obligatoire ; et, peu à peu, la salle des fêtes s'encombrait.

Le fils d'Alphée pénétra enfin avec le dernier venu ; alors les invités s'avancèrent vers les lits qui entouraient la table.

Tous les regards se portaient instinctivement sur celui que Lévy avait désigné pour la place d'honneur. Et, tout bas, quelques voix murmurèrent : "c'est lui" !...

(A Suivre)

Son Excellence le Délégué Apostolique viendra à Prince Albert

Dimanche après-midi une assemblée des catholiques de Prince Albert eut lieu à la sacristie de la cathédrale pour préparer un programme de réception en l'honneur de Son Excellence Mgr F. P. Stagni, Délégué Apostolique du Canada qui viendra de Régina à Prince Albert le 30 juin ou le 1er juillet. Monseigneur présidait l'assemblée. Sa Grandeur annonça que Mgr Stagni avait accepté de venir bénir le Petit Séminaire de St Boniface le 21 juin et de visiter les divers diocèses de l'Ouest. Il ajouta qu'il comptait sur le concours de tous les catholiques pour recevoir Son Excellence avec l'affection, le respect et les honneurs dûs au représentant de N. S. Père le Pape.

Un comité général pour voir à l'organisation de la réception a été constitué comme suit : MM. J. G. Poulin, A. H. Morin, A. McDonald, Dr Moran et C. O'Connor.

Une première esquisse du programme qui sera soumis à Son Excellence et qui reste sujet à révision comporte pour le lundi une réception officielle. Mercredi tous les prêtres du diocèse seront invités à présenter leurs hommages à Son Excellence. L'on propose aussi qu'ils soient accompagnés d'une délégation des laïques de chaque paroisse. Il y aura messe solennelle en plein air car on prévoit que le local de la présente cathédrale sera insuffisant et que même alors les murs seront démolis car il parait décidé que les travaux de construction pour la nouvelle cathédrale sur l'emplacement de l'ancienne vont commencer prochainement. On profiterait alors de la circonstance pour inviter S. E. le Délégué Apostolique à faire la bénédiction de la pierre angulaire. Vendredi, Mgr Stagni visitera l'Ecole St Michel à Duck Lake, où se réuniront en même temps les Indiens des diverses réserves environnantes. Le dimanche il y aurait une autre grande démonstration avec messe en plein air. Au cours de la semaine, S. E. le Délégué Apostolique visitera aussi les institutions de la ville: couvent, orphelinat, hôpital, et l'œuvre de la bonne presse.

De Prince Albert, Son Excellence se rendra à Edmonton.

Chronique Locale

—La fête de la Pentecôte a été célébrée solennellement à la cathédrale. Monseigneur officia pontificalement à la messe et aux vêpres.— Sous la direction de Melle Casgrain et avec Mme Carrier à l'orgue, le chœur de chant rendit avec beaucoup d'expression la messe de Weigand. Les solistes, au talent bien connu, furent Mme J. de La Gorgendière, M. J. Casgrain, Mlle M. Tynen, et Mlle Parson.

—Lundi, Monseigneur l'évêque était invité par les Dames de Sion à leur Académie pour administrer le sacrement de la confirmation à dix de leurs jeunes élèves. Mgr était accompagné de M l'abbé Perquis, chapelain et du R. P. Auclair, O. M. I. A la messe il y eut chant et musique du meilleur goût. L'Académie des Dames de Sion compte actuellement 75 élèves qui reçoivent une éducation soignée. Le français y est enseigné une demi heure par jour. Un certain nombre d'élèves protestantes fréquentent l'institution.

—Les Artisans de Prince Albert ont reçu du Premier Ministre la réponse suivante en date du 28 avril à leur pétition pour obtenir un agent de colonisation :

"J'ai en mains votre lettre du 21 avril et je placerai devant le Ministre de l'Intérieur les représentations que vous avez faites."

(signé) R. L. Borden

—M. P. H. Smith, du département des Travaux Publics, est parti pour Battleford où il doit compléter les travaux d'arpentage sur la Saskatchewan, d'Edmonton au Pas.

—La Gazette Officielle annonce l'incorporation de deux nouvelles compagnies à Prince Albert : The Prince Albert Oil & Mineral Co, capital $250,000, the Prince Albert Transfer Co., capital $20,000.

—Le conseil de ville et la Chambre de Commerce discutent actuellement les moyens à prendre pour favoriser la colonisation dans les campagnes qui avoisinent Prince Albert. L'échevin Agnew propose qu'il y ait en ville un agent responsable indépendant des agences d'immeubles qui possèderait la liste de tous les terrains à vendre aux prix déterminés par les propriétaires et pourrait agir au nom de ceux-ci. M. Woodward propose que l'on s'informe auprès des cultivateurs et qu'on leur aide à faire venir leurs parents ou amis sur les terres avoisinantes et disponibles. Nous espérons que les Canadiens influents de la ville profiteront de ce mouvement pour aider à la colonisation française. La ville a tout intérêt à ce que le district environnant se colonise bien.

—Plusieurs immigrants d'Angleterre sont arrivés cette semaine. La plupart appartiennent à des corps de métiers.

—La nouvelle briqueterie à Prince Albert Nord est maintenant en pleine activité et peut fabriquer jusqu'à 20.000 briques par jour.

—M. et Mme E. C. Dupuis, photographe, sont arrivés vendredi de Montmagny, (P. Q.)

Société litteraire et patriotique à Ottawa

Une société Canadienne-française qui a pris le nom de "Ralliement" et adopté pour devise "Bien dire et mieux faire" est fondée à Ottawa sous la présidence d'honeur de S. G. Mgr Gauthier. D'après la constitution de cette Société le nombre des membres est fixé à vingt-cinq.

La société se propose comme but de :

"Favoriser par l'étude et l'action l'énergie des Canadiens-français,—plus particulièrement ceux d'Ottawa et de l'Ontario,—dans la conservation et l'accroissement légitime de leur patrimoine d'influence morale, sociale et économique. Entraver la propagation de toute erreur funeste aux intérêts de notre race, et combattre les préjugés nuisibles aux traditions françaises au Canada et ailleurs. Prêter main-forte aux organisations nationales déjà établies dans les revendications de droit et de d'équité.

Conférence sur la presse catholique

M. l'abbé Reardon, directeur du *Catholic Bulletin* de St. Paul a donné une éloquente conférence à l'église Ste Marie de Winnipeg sur l'importance de la presse catholique et a fait ressortir le grand travail qui a déjà été accompli à ce sujet dans l'Ouest depuis la fondation de l'œuvre de presse de Winnipeg qui publie cinq journaux catholiques de langues différentes.

Un monument à Cavelier de la Salle en Louisiane

"La Société Historique de la Louisiane" vient de former un comité dans le dessein de pourvoir à l'érection d'un monument à la mémoire de Robert Cavelier de la Salle (1682).

Les citoyens de Chicago, de Saint-Louis et de la Nouvelle-Orléans seront invités à contribuer à l'œuvre du monument. Parmi les promoteurs de ce projet, on remarque M. Alcée Fortier, professeur de langues romanes à l'Université Tulane, de la Nouvelle-Orléans, et membre du Comité permanent du Congrès de la langue française au Canada.

Le Duc de Connaught ne reviendrait pas au Canada

La rumeur s'accrédite de plus en plus que S. A. R. le duc de Connaught ne reviendra pas au Canada, et que M. Harcourt, secrétaire des Colonies, lui succèdera au poste de Gouverneur Général du Canada.

Rumeurs de soulèvements contre l'Angleterre en Egypte, dans les Indes et le Sud Africain

Une ligue de Musulmans s'est formée dans l'Inde et l'Egypte qui pousse le peuple à la sédition. L'attitude de l'Angleterre à l'égard des Turcs semble la cause de ce malaise qui pourrait avoir les conséquences les plus graves. Dans le Sud Africain, les Boers se rallient autour de M. Steyn contre le premier ministre Botha.

La situation est déjà assez tendue pour que M. Botha ait demandé des renforts militaires afin de parer à toute éventualité.

Le fiasco de la grève belge

Les dépêches des agences internationales avaient voulu créer l'impression que la dernière grève belge fut un succès et que les socialistes y avaient finalement forcé la main du gouvernement. Or la vérité est que, en acceptant l'ordre du jour Masson, modifié par M. Libaert, le gouvernement Broqueville n'a pas exécuté une reculade : il a simplement laissé proclamer par d'autres son sincère désir de faire droit à toutes les réclamations justes.

Difficultés entre les Etats-Unis et le Japon

Les relations entre les deux pays ne sont pas les plus amicales. La Californie entend exclure l'entrée aux Japonais. Le même problème asiatique se prépare au Canada dans la Colombie Britannique.

Willow Bunch, Sask.

Le 12 avril a eu lieu l'inhumation de Roger-Raymond, âgé de 16 mois, enfant de M. Raymond Leduc.

Décédée subitement, à Willow Bunch, le 8 avril, Mme Suzann Frigeit, à l'âge de 39 ans.

FEU DE PRAIRIE.

Le 15 avril, notre localité a été ravagée par le feu de prairie. Plusieurs familles ont été affligées ; une femme avec un enfant sont morts dans leur demeure. Plusieurs personnes ont aussi été blessées par le feu ; il y a eu un grand nombre de maisons, d'étables et de meules de foin qui ont été détruites. Plusieurs chevaux sont morts et un grand nombre sont blessés.